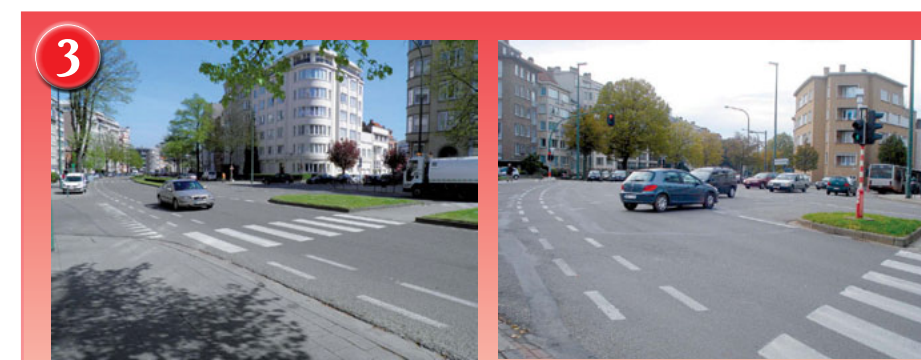




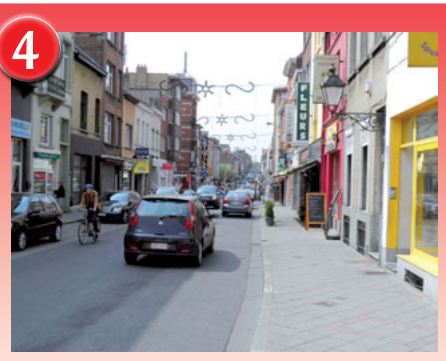
1 Pour rejoindre le Sacré-Coeur de Linthout à vélo ou à pied, tu peux prendre le carrefour entre l'avenue de Woluwe-Saint-Lambert et le boulevard Brand Whitlock. Fais cependant attention, car la circulation sur l'avenue Brand Whitlock est importante. Respecte bien les feux de signalisation et emprunte les espaces qui te sont réservés.



2 Le carrefour entre la rue du Duc et l'avenue de Broqueville est un endroit fort fréquenté. Le passage pour piétons y est très long. La prudence est de rigueur.



3 Sur les avenues de Broqueville et Paul Hymans, respecte bien les signalisations et fais-toi remarquer par les automobilistes en prenant la place sur la chaussée lorsque tu es cycliste. À certains endroits, il n'y a pas de feux aux passages pour piétons. Ces voies sont à deux bandes de circulation dans chaque sens et, lors de la traversée de la chaussée, il faut être doublement prudent car tu pourrais être masqué par la voiture arrêtée sur la première bande et tu risquerais d'être renversé par un conducteur qui dépasserait par la deuxième bande et qui ne t'aurait pas vu. Au niveau de l'avenue Jacques Brel, de nombreux bus et automobilistes s'entrecroisent. Prudence.



4 Si tu viens à l'école à vélo, privilégie les rues perpendiculaires à l'avenue Georges Henri, car la circulation y est moins dense. Si tu ne te sens pas en confiance sur l'avenue Georges Henri, termine ton itinéraire sur le trottoir, en tenant ton vélo à tes côtés.



5 La place Verheyleweghen est un nœud de circulation complexe, auquel il convient de porter une attention particulière lors de toute traversée, surtout aux heures d'arrivée et de départ des enfants dans les différentes écoles des environs.



6 Le passage pour piétons au croisement de la rue Abbé J. Heymans, de la place Verheyleweghen et de la chaussée de Rodebeek demande une attention particulière, car il passe par le centre du rond-point et la visibilité des piétons y est réduite.

ZAVENTEM



11 La piste cyclable (en montée) et la bande cyclable suggérée (en descente) de l'avenue des Cerisiers sont des itinéraires judicieux pour relier Schaarbeek aux écoles de Woluwe, notamment l'école Saint-Henri.



12 La piste cyclable des rues Moonens et Dries, récemment réaménagée, permet de faire la liaison entre le Tomberg et la station de métro «Rodebeek» par des voies peu fréquentées, parallèles à l'avenue Paul Hymans.



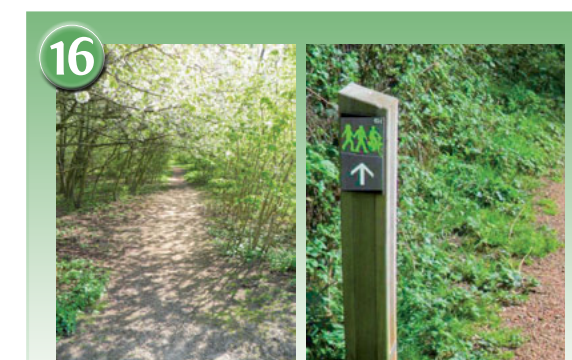
13 Chemins et sentiers à privilégier, dans le cadre verdoyant de parc du Rodebeek, pour se rendre aux écoles Princesse Paola et Princesse Paolaschool.



14 Dans le parc de Rodebeek et aux alentours, il est possible de se déplacer sur de nombreux sentiers aménagés, très agréables à emprunter.



15 Ce chemin relie la rue Cayershuis à l'avenue Paul Hymans. La dépense d'énergie nécessaire pour le gravir est compensée par sa sécurité et son cadre quasi champêtre.



16 Afin de rejoindre l'école de la Charmille ou l'école Parc Schuman, il est possible de passer par ce sentier agréable et paisible au départ de l'avenue Marcel Thiry.



17 Jonction entre l'avenue Paul Hymans et l'avenue des Iles d'Or. Prudence dans la descente car tu pourrais croiser des véhicules sortant du parking du centre sportif.



18 Pendant les heures d'arrivée et de départ des élèves, le clos des Bouleaux est encombré par les véhicules des parents qui ne sont pas toujours attentifs aux piétons traversant la chaussée. Il est préférable de longer le trottoir, mais si tu dois néanmoins traverser, assure-toi d'être vu par les automobilistes avant de t'engager. Une attention particulière est recommandée lors de la traversée du parking devant l'école se trouvant au bout de la rue, car les automobilistes qui déposent leurs enfants font demi-tour dans un espace restreint.

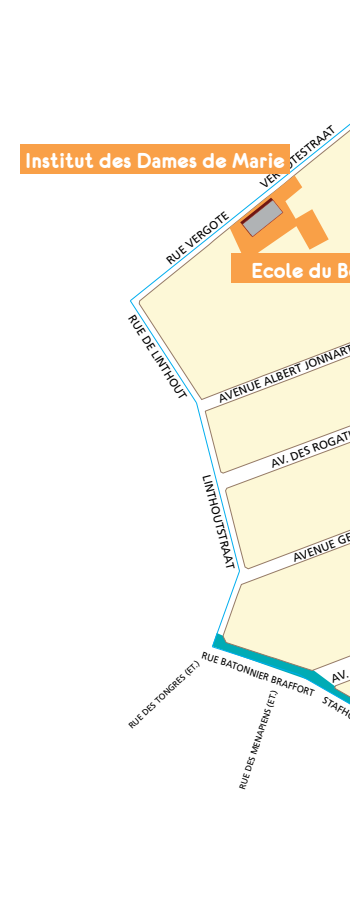


19 Lorsque tu traverses la rue Théodore De Cuypere, tu peux arrêter la circulation en appuyant sur le bouton poussoir et traverser en toute sécurité. Si une personne habilitée se trouve au feu rouge, respecte ses consignes, elle est là pour assurer la sécurité face aux nombreux automobilistes.



20 Tout le long de l'avenue Marcel Thiry tu trouveras des pistes cyclables sécurisées comme celle-ci.

SCHAARBEEK



ETTERBEEK



Légende

- les voiries présentant une piste cyclable en site propre ou en chemin arboré.
- les axes recommandés, situés principalement aux endroits où il n'existe pas de piste cyclable en site propre.
- les points où la circulation automobile est très prégnante et qui demandent une attention particulière de la part des usagers faibles lors de leurs traversées.



7 Une vigilance accrue est recommandée aux personnes qui empruntent le passage pour piétons de la place de la Sainte-Famille parce que la visibilité pour les automobilistes y est réduite.



8 Le rond-point de la place de la Sainte-Famille est très chargé aux heures de pointe. De plus, lorsque le bus est à l'arrêt, la visibilité des automobilistes est réduite. Il est dès lors très important d'utiliser les passages pour piétons pour passer d'un côté à l'autre de la voirie.



8 Ce passage pour piétons sur la rue Voot est bien pratique car il est placé à hauteur du chemin piétonnier qui débouche devant l'école Vervloessem. Tu dois toutefois redoubler de vigilance lorsque tu l'emprantes parce que le passage pour piétons n'apparaît qu'au dernier moment aux automobilistes remontant la rue et sortant d'un virage assez serré. La berme centrale, qui divise la chaussée en deux voies de circulation, te permet de traverser la rue Voot en deux fois, en l'arrêtant en son milieu. Ne traverse jamais en courant, les voitures vont vite et leurs conducteurs ne s'attendent pas à te voir !



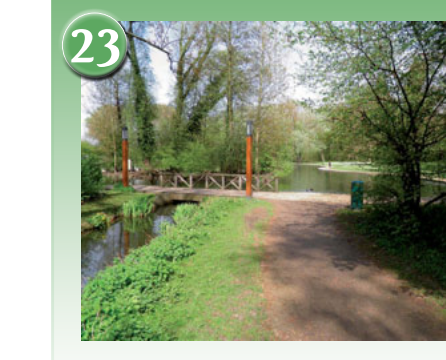
9 Piste cyclable longeant le Boulevard de la Woluwe. Il est important d'être attentif lorsque l'on croise sur ce tronçon à pied ou à vélo. Les risques de conflits sont nombreux avec les véhicules entrant et sortant des parkings du Shopping Center. La traversée des différents carrefours nécessite également une bonne vigilance.



21 Emprunte ce petit chemin qui arrive directement aux portes de l'école Vervloessem. Fais cependant attention, ce chemin peut être glissant en hiver.



22 Ce sentier fait la jonction entre le Kerkedelle et le Shopping Center. Lorsque tu es à vélo, fais attention aux virages, ils sont abrupts et cachent peut-être un autre usager qui arrive en face.



23 Ce tronçon de verdure est idéal si tu es à pied ou à vélo. Il longe l'habiereté de la Woluwe d'un bout à l'autre de la commune.



25 L'avenue Vandervelde en direction du Wolubla, possède de larges trottoirs partagés entre piétons et cyclistes.



26 Sur ce tronçon du boulevard de la Woluwe, il est possible de se déplacer sur ces trottoirs clairement partagés entre cyclistes et piétons.



24 Cette coulée verte, empruntant le tracé de l'ancien chemin de fer de Bruxelles à Tervuren, est réservée aux piétons et aux cyclistes. De nombreuses jonctions permettent de rejoindre, en toute sécurité, différents centres d'activités et notamment l'école Parc Malou ou l'Institut de la Providence.



En route vers ton école
Les itinéraires de l'écolier "tuté"

Commune de Woluwe-Saint-Lambert

Si tu marches à pied ou à vélo à ton école, voilà une habitude que tu devras prendre si tu habites à une distance raisonnable. Les policiers de la brigade cycliste parcourent continuellement la commune. Ils contrôlent les itinéraires d'élèves sécurisés et tiennent en garde contre certains dangers de la route. Ils ont élaboré cette carte et te donnent des conseils. La carte reprend des points verts et des points rouges : les points verts pour signaler les endroits où tu peux circuler comme piéton ou cycliste sans risque majeur, les points rouges pour signaler les endroits où tu dois faire preuve de plus d'attention. Une photo te permet de reconnaître le lieu. Lis bien le texte. Il t'aide à adapter le bon comportement et à être responsable sur la voie publique.

À Woluwe-Saint-Lambert, tu as la chance de pouvoir te rendre à ton école à pied ou à vélo. Sois cette chance ! Tu verras que tu arriveras plus vite à l'école que les camarades qui partent, perdent beaucoup de temps en voiture dans les bouchons. Sois fûté et comme piéton ou cycliste, garde la forme. Et puis, tu verras mieux encore que Woluwe-Saint-Lambert est une commune agréable. Bonne découverte !

Oliver Malinquin
Bourgmestre

En route vers ton école

Connais-tu "Bison futé"? C'est la police de la route française qui a inventé cet animal plus malin que les autres, qui donne des astuces et des conseils pour ne pas être coincé dans les embouteillages.

Les bouchons, tu les connais bien. C'est quand tout le monde veut aller en voiture au même moment au même endroit, au risque de bloquer la circulation et parfois de provoquer des situations dangereuses.

Le matin et l'après-midi devant ton école, c'est souvent comme ça que ça se passe : il y a beaucoup de monde, et tous sont très pressés. Le code de la route n'est pas toujours respecté et la sécurité des piétons et des cyclistes est mise à mal.

En suivant quelques conseils et astuces, il y a moyen d'éviter les embouteillages et d'augmenter la sécurité autour de ton école.

C'est dans ce but que la brigade cycliste de la Police et la cellule Mobilité de la commune ont conçu le plan "de l'écolier futé" que tu tiens entre les mains. Cette carte va te donner un petit coup de pouce pour organiser tes déplacements en toute sécurité.

Quel que soit l'endroit où se trouve ton école, nous avons recherché le chemin le plus sûr pour toi lorsque tu y vas à pied ou à vélo. Tu trouveras sur cette carte des informations précieuses qui te permettront d'y parvenir.



Piéton

Si tu es piéton, tu dois marcher sur les trottoirs ou sur les accotements praticables.

En l'absence de ceux-ci, tu dois toujours choisir de marcher du côté gauche de la chaussée, dans le sens de ta marche afin de voir arriver en face les véhicules roulant du côté de la chaussée que tu longes.

Lorsque tu dois traverser une route, privilégie toujours les passages sécurisés tels que passages pour piétons et feux de signalisation.

S'il y a un signaleur pour te faire traverser, respecte ses indications, il veille à ta sécurité.

Lorsque tu traverses sur un passage pour piétons, même si tu es prioritaire, assure-toi que les automobilistes t'aient bien remarqué et puissent s'arrêter à temps.

Lorsqu'il n'y a pas de passage pour piétons dans un rayon de 30 mètres, tu peux traverser la route. Traverse de manière perpendiculaire lorsqu'aucune voiture ne se présente. Ne traverse pas dans un tournant, dans une côte, ou entre deux voitures garées. La visibilité des conducteurs y est réduite.

Les planches à roulettes, rollers, monocycles, trottinettes électriques, fauteuils roulants, segways et autres engins de déplacement, doivent se conformer aux règles en vigueur pour les piétons s'ils roulent au pas et doivent se conformer aux règles des cyclistes si leur vitesse est plus rapide.



N'oublie pas :

Les trams sont prioritaires lorsqu'il n'y a pas de feux de signalisation ou d'agent de police. Lorsque tu te trouves au niveau d'un garage, d'un parking ou de toute autre sortie de véhicules, fais attention que personne n'en sorte. Si c'est le cas, fais-toi remarquer, quitte à marquer un temps d'arrêt, et cherche à capter le regard de l'automobiliste pour t'assurer qu'il t'a bien vu.

Passager du bus

- Dans le bus scolaire ne vous asseyez pas à trois sur une banquette prévue pour deux personnes, cela est interdit.
- Si tu prends souvent le tram, le bus ou le métro, pense à t'acheter un abonnement, ça te facilitera la vie. Les transports sont gratuits pour toi si tu as moins de 12 ans. Au-delà tu es remboursé à hauteur de 50%.
- Si tu prends un ticket, pense à l'acheter à l'avance. Tu gagnes ainsi du temps et tu aides les trams et les bus à être à l'heure.
- Tu es jeune et en bonne santé, cède ta place aux personnes âgées et aux femmes enceintes.



N'oublie pas :

Lorsque tu attends un transport en commun, reste dans une zone protégée. Ne risque pas ta vie ou celle des autres inutilement. Reste éloigné du bord du quai.

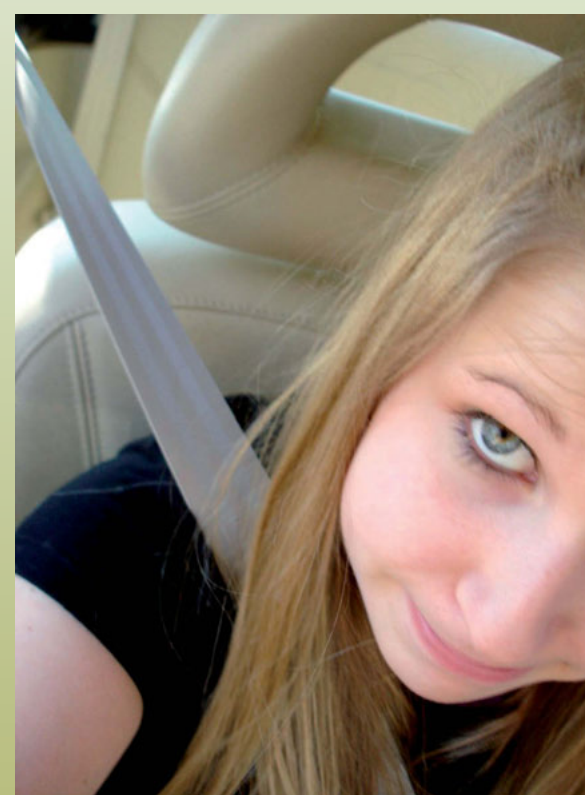
Passager, en voiture

- Marcher c'est bon pour la santé. Au lieu de parker la voiture juste devant l'école et d'encombrer inutilement la voirie, propose à ton conducteur de s'arrêter un peu plus loin et marche jusque là. Tu gagneras du temps en évitant les files.

- La ceinture de sécurité est obligatoire. Assure-toi que le conducteur montre l'exemple et que tous les passagers font de même.

A 70 km/h un homme de 68 kg non attaché se transforme en un projectile de 1,8 tonne ! On estime que la mortalité routière peut diminuer de 40% si le port de la ceinture est respecté.

- Ton conducteur doit redoubler de prudence lorsque qu'il arrive près d'une école. Il doit faire attention aux cyclistes et aux piétons, surtout lorsque il fait une manœuvre, qu'il se déporte ou que lui, ou un passager, ouvre une portière.
- Au passage pour piétons, l'automobiliste doit s'arrêter spontanément pour laisser traverser les piétons, c'est une obligation.
- Les passagers sortent de préférence du côté du trottoir après avoir vérifié qu'aucun piéton ou vélo ne s'y présente.



- Si tu n'as pas d'autre choix que de venir en voiture, le co-voiturage est une bonne solution, pense-y.

N'oublie pas :

L'automobiliste qui se gare sur le trottoir, les pistes cyclables, les passages pour piétons ou en double file, met les autres usagers de la route en danger. Et l'amende risque d'être salée ! Lorsque l'on vit en communauté, la sécurité ça paye. C'est un acte citoyen, une marque de respect envers les autres.



Cycliste

- Lorsque tu te déplaces à vélo, ta visibilité est primordiale. De nombreux éléments sont mis à ta disposition à cette fin : Vêtement réfléchissant, catadioptr, lampes clignotantes avant et arrière et lampe frontale à placer sur ton casque. Ce sont autant de systèmes qui te permettront d'être vu de loin par les autres usagers de la route.

- Sais-tu où tu dois rouler ? Roule sur les pistes cyclables, elles sont indiquées par des panneaux de signalisation ou bien par des bandes blanches discontinues. Si tu ne vois aucun de ces aménagements, tu peux emprunter le côté droit de la chaussée. N'hésite pas à prendre ta place dans la circulation, il est dangereux de longer de trop près les voitures en stationnement. Parfois, des bandes cyclables indiquent où tu dois rouler. Elles sont le plus souvent d'une autre couleur. Les automobilistes savent qu'elles sont destinées aux cyclistes.

En ville, tu peux rouler côte à côte si tu le désires pour autant que tu ne bloques pas le trafic en sens inverse.

- Sois très attentif lorsque tu te trouves près d'un camion : à certains endroits le chauffeur ne peut pas te voir, c'est ce que l'on appelle un angle mort. Il est important de garder tes distances. La zone la plus dangereuse se trouve à droite du camion, fais donc très attention lorsque celui-ci tourne à droite. Si tu ne vois pas le chauffeur, lui non plus ne te voit pas.
- Vérifie régulièrement ton vélo, en particulier tes freins et tes phares. Sois soigneux avec ton casque, en cas d'accident n'hésite pas à le remplacer, car des micro-fissures peuvent y apparaître et fragiliser sa structure. Avoir un vélo en ordre et un équipement adéquat, c'est indispensable pour assurer ta sécurité.
- Si tu dois traverser une rue fort fréquentée, emprunte le passage pour piétons. Tu n'as pas priorité sur les piétons, descend alors de ton vélo et traverse en le tenant à la main.

N'oublie pas :

Fais attention aux diverses signalisations routières. Cède le passage lorsque tu n'es pas prioritaire. Lorsque tu es prioritaire, regarde bien à gauche et à droite si aucun danger ne te guette. Lorsque tu te déplaces à vélo, reste attentif à ton environnement, cela te permettra d'anticiper certaines situations qui pourraient se révéler dangereuses pour toi.



Après avoir lu ces quelques indications, te voilà fin prêt.

Tu peux dès maintenant arpenter les rues de ton quartier en tant que "jeune futé responsable".

Bonne route à toi !



A l'initiative du Bourgmestre Olivier Maingain